

Montrouge, le 14 avril 2026

1 étudiant·e sur 2 souhaite arrêter PASS/LAS au cours de l'année : l'évolution de la réforme d'entrée dans les études de santé ne peut plus attendre

Le 1er avril s'est tenue la troisième plénière de concertation consacrée à l'évolution du modèle d'accès aux études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (MMOPK). Partant du constat partagé que l'évolution de la réforme d'entrée en études de santé (REES) est nécessaire et après des mois d'échanges entre tous les acteurs de la réforme, les arbitrages pédagogiques et financiers sont urgents et doivent être à la hauteur d'une évolution ambitieuse, nécessaire pour les étudiant·e·s.

Depuis des années, les dysfonctionnements des modalités PASS/LAS dus à son illisibilité ne sont plus à prouver : gâchis humain tant les étudiant·e·s sont mal orienté·e·s, hétérogénéité sur le territoire, surcharge de travail créant de l'anxiété pour les futur·e·s professionnel·le·s de santé. L'enquête REES de la FAGE et des fédérations MMOPK menée auprès de plus de 13 000 étudiant·e·s en est la preuve : 81% des étudiant·e·s sont plus stressé·e·s depuis leur entrée en PASS/LAS et 42% pensent au cours de l'année à abandonner leur cursus de santé.

Face à un système de santé aux besoins croissants, prioriser le bien-être des étudiant·e·s et leur réussite est une nécessité pour tou·te·s les étudiant·e·s d'aujourd'hui et les soignant·e·s de demain. En ce sens, depuis des années, les fédérations étudiantes portent une évolution ambitieuse de la REES à travers une voie unique et commune aux filières MMOPK et permettant une réelle marche en avant de tou·te·s les étudiant·e·s qu'ils intègrent ou non une filière de santé.

L'annonce d'une évolution de la réforme vers une voie unique et commune est ainsi une avancée nécessaire en réponse aux demandes étudiantes. Cette évolution doit être basée sur les retours des étudiant·e·s qui ont déjà trop souffert d'arbitrages décorrélés de leurs besoins. Cette voie unique et commune doit maintenir la tenue d'épreuves orales permettant de prendre en compte les compétences psycho-sociales des futur·e·s professionnel·le·s de santé. Aussi, afin d'assurer une réelle deuxième chance d'accès à la santé, la présence d'enseignements de santé en deuxième année de licence est primordiale.

Cependant, cette évolution devra néanmoins s'accompagner de garanties fortes pour les étudiants afin de ne pas se faire au détriment de leur avenir universitaire. À l'approche d'élections présidentielles pouvant balayer cette volonté d'évolution, la REES ne peut être sans cesse remise à demain, au risque de ne jamais voir le jour et de continuer à sacrifier des générations d'étudiant·e·s.

1

Dans un contexte de sous-financement chronique de l'enseignement supérieur, cette évolution ne pourra être mise en place par les universités sans que l'État n'en assume pleinement le financement.

Le manque de financement entraînerait une diminution des capacités d'accueil et une sur-sélection arbitraire sur Parcoursup. Pourtant, dans un pays confronté à une crise majeure d'accès aux soins, restreindre l'entrée dans les études de santé serait un non-sens politique grave pour le système de santé. La FAGE et les fédérations MMOPK rappellent donc la nécessité de financements à la hauteur des besoins matériels et humains d'évolution de chaque Université, fléchés sur la réforme et pérennes.

Une évolution ambitieuse et financée de la REES s'impose pour la rentrée 2027 afin de ne pas continuer à sacrifier les étudiant·e·s et l'accès à la santé de demain.

Contact presse

Leïla JAMIN

Porte-parole de l'ANESF

06 46 68 58 62

porteparole@anesf.com

